



Gélules contre le syndrome grippal Huile d'eucalyptus

Substance active : Huile d'eucalyptus
Pour les adultes et les adolescents à partir de 12 ans



Veillez lire avec attention cette notice d'emploi qui contient des informations importantes sur l'utilisation de ce médicament. Ce médicament est délivré sans ordonnance. Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles, les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus doivent cependant être pris en bonne et due forme.

- Conservez cette notice d'emploi afin de pouvoir la consulter ultérieurement.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour de plus amples informations ou conseils.
- Si vos symptômes s'aggravent ou ne disparaissent pas au bout de 4 à 5 jours, vous devez absolument consulter un médecin.
- Si un des effets secondaires vous indispose vraiment ou si vous observez des effets secondaires non mentionnés par cette notice d'emploi, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Cette notice d'emploi contient :

1. Que sont les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus et à quelle fin sont-elles utilisées ?
2. Quelles précautions devez-vous prendre avant de prendre les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus ?
3. Comment prendre les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus ?
4. Quels effets secondaires peuvent intervenir éventuellement ?
5. Comment conserver les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus ?
6. Informations complémentaires

1. Que sont les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus et à quelle fin sont-elles utilisées ?

Les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus sont un médicament à base de plantes utilisé en cas de refroidissement des voies respiratoires.

Domaines d'utilisation : Pour soulager les maux liés au refroidissement des voies respiratoires accompagné de glaires visqueuses.

2. Quelles précautions devez-vous prendre avant de prendre les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus ?

Les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus ne doivent pas être utilisées :

- lors d'atteintes inflammatoires de l'intestin et de l'estomac et dans les conduits biliaires ainsi que lors d'atteintes graves du foie,
- en cas d'allergies à l'huile d'eucalyptus, au cinéol en tant que composant principal de l'huile d'eucalyptus, au soja, aux cacahuètes ou à tout autre composants,
- pour les nourrissons et les enfants de moins de 2 ans,
- par les patients atteints d'asthme bronchique, de coqueluche ou d'autres maladies des voies respiratoires liées à une sensibilité marquée des voies respiratoires.

Précautions particulières à observer lors de la prise des gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus :

Veillez consulter un médecin lorsque les maux dont vous souffrez ne s'améliorent ou ne se détériorent pas dans les 4 à 5 jours, dans le cas d'insuffisance respiratoire, de fièvre, de crachat purulent ou de sang.

Précautions particulières à observer lors de la prise des gélules contre le rhume à l'huile d'eucalyptus en même temps que d'autres médicaments :

Lorsqu'ils sont pris en même temps, l'effet de certains médicaments peut s'influencer mutuellement. L'huile d'eucalyptus influence le système enzymatique du foie chargé de désintégrer les matières étrangères. L'effet des autres médicaments peut ainsi être diminué et/ou réduit.

L'effet du cinéol, le composant principal de l'huile d'eucalyptus, est connu sur les antiépileptiques ainsi que sur les analgésiques et les somnifères.

Veillez informer votre médecin ou votre pharmacien lorsque vous prenez/utilisez d'autres médicaments ou avez récemment pris/utilisé d'autres médicaments, même lorsque ceux-ci sont délivrés sans ordonnance.



Lors de la prise des gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus avec des aliments ou des boissons :

Aucune interaction n'est connue avec des aliments ou des boissons.

Grossesse et allaitement :

Il n'existe pas d'études suffisantes sur l'utilisation des gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus pendant la grossesse et l'allaitement. Ce médicament ne doit donc pas être utilisé dans ces deux cas.

Enfants :

Il n'existe pas d'études suffisantes sur l'utilisation des gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus par les enfants âgés de 2 à 12 ans. C'est pourquoi il est déconseillé d'utiliser les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus chez les enfants de cette classe d'âge.

Capacité à conduire et à manœuvrer des machines :

Aucun préjudice n'est connu.

Informations importantes concernant certains autres composants des gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus:

Ce médicament contient du sorbitol. Veuillez ne prendre les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus qu'après avoir consulté votre médecin si vous savez que vous souffrez d'une intolérance à certains sucres.

3. Comment prendre les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus ?

Prenez toujours les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus conformément à cette notice d'emploi. Veuillez consulter votre médecin ou votre pharmacien en cas de doute.

Sauf indication différente de votre médecin, la dose habituelle est :

Les adultes et les adolescents âgés de plus de 12 ans prennent 3 fois par jour 1 à 2 gélules molles.

Mode d'administration :

Veuillez avaler les gélules sans les croquer avec assez de liquide, de préférence un verre d'eau au mieux 1/2 heure avant le repas.

Durée de l'administration :

La durée de l'administration des gélules à l'huile d'eucalyptus n'est pas limitée en principe. Veuillez respecter cependant les indications mentionnées au point 2 « Précautions particulières à observer lors de la prise de les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus ».

Veuillez vous adresser à votre médecin ou à votre pharmacien lorsque vous avez l'impression que l'effet des gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus est trop fort ou trop faible.

Si vous avez pris une quantité trop grande de gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus :

Il est recommandé de ne pas consommer par jour une dose supérieure de gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus à celle recommandée par le mode d'emploi ou prescrite par le médecin.

Lorsque vous avez par inadvertance pris 1 ou 2 doses de plus que prescrit, cela n'a en général pas d'incidence.

Lorsque vous avez pris une dose nettement supérieure, vous pouvez souffrir de maux de ventre, de nausées, de vomissement et de diarrhée, tout comme aussi de somnolence, d'abaissement, de maux de tête et de troubles du langage ; dans les cas graves, des insuffisances respiratoires, des problèmes graves de circulation sanguine ou une perte de connaissance peuvent intervenir.

Comme il ne peut être exclu qu'environ 4 à 5 ml (soit environ 35 à 40 gélules molles) peuvent provoquer un empoisonnement mortel particulièrement chez les personnes sensibles, vous devez consulter immédiatement un médecin lors de toute éventualité d'empoisonnement afin qu'il puisse mettre en oeuvre les mesures nécessaires ; chez les enfants, le contenu d'environ 5 gélules molles peut déjà entraîner des empoisonnements graves.

Aucun remède spécifique n'est connu. Vous devez en aucun cas boire du lait ou une boisson alcoolisée qui peuvent augmenter l'absorption des huiles essentielles.

Si vous avez oublié de prendre vos gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus :

Ne prenez pas le double de la dose, mais reprenez le traitement comme indiqué dans cette notice d'emploi ou comme prescrit par votre médecin.



Lorsque vous interrompez la prise des gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus :

Une interruption ou un arrêt anticipé du traitement est en général sans conséquence.

Pour de plus amples informations sur l'utilisation de ce médicament, veuillez vous adresser à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels effets secondaires peuvent intervenir éventuellement ?

Comme tous les médicaments, les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus peuvent avoir des effets secondaires qui n'interviennent cependant pas dans tous les cas. L'évaluation des effets secondaires a permis de mettre à jour les probabilités suivantes :

Très souvent :	Plus d'1 cas sur 10
Souvent :	1 à 10 cas sur 100
Occasionnellement :	1 à 10 cas sur 1 000
Rarement :	1 à 10 cas sur 10 000
Très rarement :	moins de 1 cas sur 10 000
Inconnu :	Les données disponibles n'ont pas permis d'estimer la probabilité

Dans des cas rares, la consommation de préparation à base d'eucalyptus peut provoquer des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Très rarement, l'huile de soja peut entraîner des réactions allergiques.

Notification des effets indésirables: Si vous constatez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien. Ceci vaut également pour les effets secondaires qui ne sont pas indiqués dans cette notice. Vous pouvez aussi signaler des effets secondaires directement à l'Institut fédéral allemand des médicaments et des dispositifs médicaux (BFARM), service pharmacovigilance, Kurt-Georg-Kiesinger Allee 3, D-53175 Bonn, Site Internet: www.bfarm.de. En signalant les effets secondaires, vous contribuez à fournir plus d'informations relatives à la sécurité de prise de ce médicament.

5. Comment conserver les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus ?

Conserver ce médicament hors de portée des enfants.

Ne prenez plus ce médicament au-delà de la date de péremption «utilisable jusqu'au» indiquée sur l'emballage et sur le blister. La date de péremption indique le dernier jour du mois.

Conditions de conservation : ne pas conserver à plus de 25°C.

6. Informations complémentaires

Que contiennent les gélules contre le syndrome grippal à l'huile d'eucalyptus :

Principe actif : huile d'eucalyptus

1 gélule molle contient : 100 mg d'huile d'eucalyptus.

Autres composants :

Huile de soja, matière grasse du lait, gélatine, glycérole, solution de sorbitol 70% (non cristallisé), eau épurée.

Tailles d'emballages disponibles : emballages originaux de 80 gélules molles à consommer.

Cette notice d'emploi a été révisée pour la dernière fois en novembre 2016.

Article n° : 1813

PB0217

Veuillez consulter votre médecin ou votre pharmacien ou consulter cette notice d'emploi pour connaître les risques et les effets secondaires.